



Nos objectifs :

Garantir un accompagnement social, une personnalisation des entretiens, la confidentialité et l'accès aux droits citoyens.

Ouvrir sur des lieux collectifs : Informations et accompagnements collectifs dans et hors institution.

Nos objectifs principaux sont détaillés au verso. Ils ne sont pas exhaustifs, mais représentent les spécificités prioritaires de l'accompagnement et orientation des jeunes adultes en situation de handicap et de leurs aidants. Ils sont en lien avec le projet de vie/familial décidé par eux et respectent la Charte des Droits et Libertés de La Personne Accueillie.

EPNAK·IME
DES ISLES
AUXERRE



EPNAK·IME
DES ISLES
AUXERRE



Nous contacter :

Direction : Cécile THALEN
cecile.thalen@epnak.org
06 69 29 76 17

Assistante sociale : Claire NAUDOUX
claire.naudoux@epnak.org
06 85 06 64 85

Éducatrice spécialisée en charge du suivi après la sortie : Isabelle DIAZ
isabelle.diaz@epnak.org
07 60 94 21 23

Pôle administratif : administration.imeisles@epnak.org
03 86 18 00 18

EPNAK

Communication EPNAK - janvier 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique

PÔLE SOCIAL ET SUIVI SUR 3 ANS APRÈS LA SORTIE DE L'IME

AUDACE : Innover en matière d'accompagnement, impulser une nouvelle dynamique.

AGILITÉ : trouver les réponses adaptées et individualisées à chaque situation.

ENGAGEMENT : Éthique et respect de la personne accompagnée, de ses choix et décisions.

EPNAK

BESOINS ET ATTENTES EN MATIÈRE D'AUTONOMIE

Exercer ses droits ;
Exercer des droits et libertés, mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance ;
Gérer des ressources et autogestion.

Expression du Projet personnalisé et de vie ;
Logement.

Préparer puis mener sa vie professionnelle et pour gérer la mobilité.

Participer à la vie sociale / citoyenneté et ressource / autosuffisance économique ;
Lien avec les proches et le voisinage ;
Vie familiale, parentalité.

PRESTATIONS, SOIN & ACCOMPAGNEMENTS

Information et sensibilisation des partenaires du secteur adulte et ordinaire notamment, des lieux de vie futurs en ce qui concerne les aménagements et adaptations nécessaires.

- ▶ Ouverture de droits CPAM, carte vitale, carte d'identité, recensement, inscription sur listes électorales, journée du citoyen, compte bancaire, AAH... ;
Visites des lieux ressources et rencontre avec les professionnels du secteur d'habitation des jeunes
Accompagnement au tribunal ;
Informations collectives tutelles/curatelles...
- ▶ Rendez-vous individuels et réunions collectives ;
Visites à domicile ou rendez-vous dans des lieux publics ;
Accompagnement aux rencontres/visites des structures adultes, mise en stage et bilans.
- ▶ Visites d'ESAT, entreprises adaptées, mises en stage, travail autour des modes de transports urbains (bus, train).
- ▶ Stages d'inclusion, partenariats avec les établissements spécialisés ou pas du secteur adulte.
Partenariat restos du cœur, clubs de sport, associations culturelles et humanitaires, centre d'examen et de santé, centre de planification familiale, CAF, CIDFF...



AUDACE - AGILITÉ - ENGAGEMENT

SERVICE DE SUITE

Sur toute la période de 17 à 20 ans (et +) : Travail en étroite collaboration avec l'équipe de Direction, l'Assistante de Service Social et l'équipe éducative

